

# LA PRÉVENTION : LA CLÉ POUR FAVORISER DES RELATIONS HARMONIEUSES



Tous les adultes et les enfants du camp de jour de la Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles doivent privilégier un climat harmonieux qui respecte les droits et responsabilités de chacun. Évidemment, le principe de base pour tous est de s'abstenir de toute parole, de tout geste et de toute attitude qui brime le bien-être des autres personnes du camp.

Pour atteindre ces bons comportements et favoriser des relations harmonieuses entre tous, nous te présentons le code de vie qui s'applique au camp.

## CODE DE VIE

### **LE RESPECT DE SOI**

Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au camp.

Porter l'équipement de protection approprié.

Éviter de posséder et de consommer du tabac, de la drogue et de l'alcool.

Apporter des collations et des repas (lunchs) sains et bons pour la santé.

### **LE RESPECT DES AUTRES**

Faire preuve de respect envers toutes les personnes qui fréquentent le camp (enfants, parents, animateurs, coordonnateurs et directeurs).

Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel d'autrui.

Établir une communication respectueuse et honnête.

Employer un langage poli et respectueux.

Favoriser un climat d'appui mutuel et de solidarité.

Tenir compte des interventions des animateurs ou des coordonnateurs et agir en conséquence.

### **LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp ou l'environnement.

Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.

Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

---

Signature de l'enfant

---

Signature du parent